

vrages qu'on avoit commencés au Quai de *Seboure* ; ce qui a tellement allarmé un grand nombre d'Habitans, que plusieurs Familles, dans la crainte d'être submergées, ont abandonné leurs Maisons ; & que les autres Habitans & Négocians tant de *St. Jean de Luz* que de *Seboure*, qui sont deux Places contiguës, ne s'y croyans pas non plus en sûreté, ont écrit en Cour pour qu'on leur accorde la permission de construire deux jetées qu'ils demandent depuis long-tems, & ce que l'on croit devoir être également avantageux au Pays & à l'État, à cause du Commerce qui se fait de ce Port pour les pêches de la Balaine & de la Moruë.

XIII. Un Vaisseau de la Compagnie des Indes nommé le *Fleuri*, est arrivé le 8. Avril au Port de l'Orient chargé de quantité de toiles de Guinées & autres Marchandises. Il rapporte que le *Philippeaux*, autre Vaisseau de la même Compagnie, a eu le malheur de faire naufrage dans la Rivière de *Bengale*, où il a touché sur un banc de sable ; que pour le remplacer, on a envoyé dans cette Rivière celui qu'on nomme la *Reine*, & qui étoit à *Pondichéri* ; que le Vaisseau le *Duc de Bourbon*, a été équipé aux dépens des Portugais pour aller bombarder une Place que les Indiens leur ont prise ; qu'après cette expédition, il ira prendre du Caffé à *Mocha*, & ne reviendra que l'année prochaine ; & que d'autres Vaisseaux pourront encore revenir de *Pondichéri*, *Mahé*, *Bengale*, de la *Chine* & de l'*Isle de Bourbon* dans le cours de l'année présente. On apprend par le même Vaisseau le *Fleuri*, qu'à son départ de *Pondichéri*, il regnoit dans cette Contrée une famine qui causoit des désordres effreux, & une désolation extrême, y ayant une prodigieuse quantité de personnes qui restoient sans sépulture dans les Villages & sur les chemins.